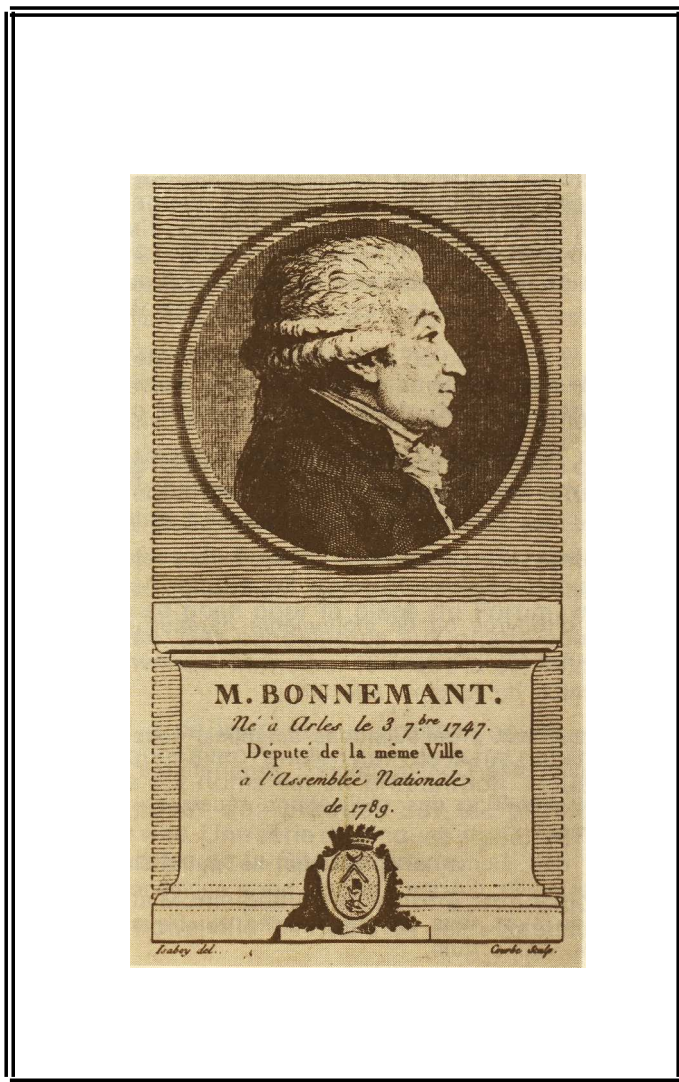


# BULLETIN DES AMIS DU VIEIL ARLES

POUR LA PROTECTION DE SON PATRIMOINE HISTORIQUE ET ESTHÉTIQUE  
Siège social : MAISON PABLO NERUDA 66 rue du 4-Septembre . 13200 ARLES

Deuxième série - N° 45 Prix 6 F.

Bulletin trimestriel - Juin 1982



## SOMMAIRE

Éditorial	page 1
Contribution à l'histoire de la Résistance arlésienne (1943-1944)	page 3
André DULAURENS, médecin arlésien et inspirateur des lettres européennes de la Renaissance	page 7
Une initiative louable...	page 10
Des Caraques à saint Césaire	page 12
Les liens entre les académies d'Arles et Nîmes au XVII <sup>e</sup> siècle	page 19

# ÉDITORIAL

Notre bureau a été ainsi composé, depuis le début de l'année : président, René Venture ; vice-présidents, Maurice Bailly et Bruno Matéos ; secrétaire générale, madame Ferrari ; secrétaire adjointe, mademoiselle Cordero ; trésorier, monsieur Fabre ; archiviste, monsieur Garagnon.

Au cours des dernières réunions de notre conseil d'administration, nous avons examiné les questions suivantes

**Restaurations de façades :** après examen du dossier et visite du chantier, une subvention a été accordée à monsieur Joanny pour la restauration de sa maison place Joseph-Patrat.

**Rue de l'Hôtel de Ville :** à la suite des nombreuses démarches faites par l'association auprès de messieurs Lavergne et Joly, à propos de la publicité du magasin Aki, monsieur l'architecte des Bâtiments de France nous a fait parvenir la copie d'une lettre qu'il a adressée à monsieur le maire : « D'un commun accord avec monsieur Joly, nous souhaiterions que l'autorisation précaire et révocable accordée au magasin Aki pour ses enseignes soit retirée. »

**Église Saint-Julien :** les dégradations de cet édifice, notamment la toiture et les vitraux, font l'objet d'une démarche de notre association auprès de monsieur l'architecte des Bâtiments de France.

**Usine Schløesing :** à propos de ces ruines délabrées qui se trouvent à proximité de l'échangeur de Trinquetaille, une lettre a été écrite par monsieur Pilliol à monsieur le sous-préfet.

**Éclairage de la place du Forum :** suite à une intervention des A.V.A., la place de la République est aujourd'hui bien mieux éclairée. Le même problème se pose pour la place du Forum, manifestement trop peu illuminée. Des candélabres aux quatre coins de la place seraient les bienvenus. Monsieur le maire a été informé de notre souhait.

**Noms de rues :** à ce jour, et sur proposition de notre société, soixante-dix plaques avec l'ancien nom de la rue ont été posées. Une nouvelle liste de dix noms est en préparation. Nous envisageons également de poser des plaques sur les plus beaux hôtels particuliers de la ville. Une série de plaques signalant l'emplacement des anciennes portes de la cité est prévue.

Par ailleurs, la municipalité a suivi notre proposition de donner à deux artères de notre ville les noms de Jean-Baptiste Massillon et André Suarès.

**Fontaine Amédée-Pichot :** après de nombreuses démarches de notre association, la demande de classement de ce monument vient d'être faite par monsieur Pilliol à monsieur Joly.

**Table d'orientation** : elle est enfin en place grâce à la générosité de ceux qui ont souscrit et de toutes les personnes qui ont apporté leur soutien à sa réalisation. Nous procéderons prochainement, au cours d'une petite cérémonie, à la remise à la ville de cette table qui permettra aux nombreux touristes qui passent sur la place de la Major de mieux connaître le paysage arlésien.

**Statue de Mistral** : les inscriptions seront refaites par monsieur Chevrier.

J'espère que ce résumé succinct de nos activités pendant le trimestre écoulé aura permis à ceux qui ne lisent pas les journaux de suivre un peu plus précisément notre action. Les 1447 adhérents de notre société sont une force sur laquelle nous pouvons compter pour faire aboutir les demandes que nous faisons auprès de tous les responsables afin que notre cité garde sa personnalité et sa beauté.

Le président,  
**R. VENTURE**

## **Tableau d'honneur 1982**

Nous tenons à remercier nos adhérents qui, chaque année, donnent à notre association une somme supérieure au montant de la cotisation officielle et, en particulier, les personnes dont les noms suivent et qui nous ont adressé 100 F. et plus :

Mesdames Basson - Brunet - Bulher - Calment - Dumas - Garagnon - Jacquet - Mignard - Monleau - Perrayon.

Messieurs Blanc - Brunet - Cartier - Cérésola - Chabassieu - Cosmopoulos - Derboule - Desjardin - Dijol Boyer - Falque - Gauthier - Gisclon - Hans - Imbert - Kohn - Lacroix - Marinthe - Molinier - Nougier - Payrière - Piget - Pizoard - Quenin - Ramon.

Les Notaires Associés.

# **CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ARLÉSIENNE (\*) (1943 - 1944)**

## **AVANT-PROPOS**

Près de quatre décades se sont écoulées depuis la libération de la France occupée. Il est encore difficile d'évoquer la résistance, tant les situations étaient, par nature, secrètes, les passions avivées et les actions cloisonnées et fugitives.

C'est donc un témoignage strictement personnel que nous propose l'un des participants à la résistance arlésienne, en montrant comment il s'est intégré dans le mouvement clandestin, en décrivant l'ambiance du moment et en rapportant les seuls épisodes auxquels il a réellement participé.

Tout esprit partisan et toute velléité de synthèse sont d'ailleurs exclus du fait même qu'il a quitté la ville après la libération, pour continuer la campagne contre l'Allemagne, dans les rangs de la 1<sup>re</sup> Armée.

## **LA CLANDESTINITÉ**

### **La mise en place**

Lors de la dissolution de l'armée d'armistice, en novembre 1942, j'avais été affecté, comme la plupart de mes camarades de promotion St Cyriens, aux Chantiers de la Jeunesse. C'est donc dans le Lubéron, après avoir exercé pendant quelques mois la tâche de bûcheron sous l'uniforme vert, que je reçois la directive anonyme de me porter dans la région d'Arles et d'y rechercher une « couverture civile ».

La reconversion est relativement aisée dans une entreprise de travaux publics, grâce à laquelle je peux obtenir une carte d'identité d'employé, une carte d'alimentation et disposer d'un vélomoteur pour effectuer des déplacements justifiés dans le Trébon, la Crau et la Camargue.

L'isolement est de courte durée. Un de mes camarades de promotion (arrêté et fusillé, peu après, par les Allemands) prend contact avec moi au nom de l'organisation militaire de résistance, et m'avertit que je serai vraisemblablement orienté vers un mouvement local.

(\*) Cet article est à rapprocher de celui de monsieur Jean Lecutiez (bulletin des A.V.A. n°28, mars 1978, page 19).

Aucune surprise donc de voir se présenter à mon domicile un homme d'environ 40 ans, d'allure militaire, qui se recommande de mon camarade Arniaud. S'agissant d'un officier d'active, en garnison à Tarascon en 1939, l'entretien est direct, franc et confiant. Après un exposé des buts et procédés de la résistance, il m'indique qu'une précédente tentative d'organisation clandestine à Arles, décelée par l'occupant, a conduit plusieurs participants en déportation.

Les Arlésiens étant devenus circonspects, il est maintenant difficile de mettre sur pied un nouveau réseau politico-militaire. Monsieur Chavoutier s'y emploie. Il apprécierait la présence à ses côtés d'un officier d'active. L'affaire est conclue sans détours. En regardant s'éloigner le commandant Berrurier, j'admire sa démarche énergique et son allure décidée. Plus tard, je réfléchirai qu'il aurait pu éviter de porter des culottes de cheval, des molletières mastic et des bottines qui cachent mal sa condition militaire.

### **Chavoutier**

Chavoutier me paraît posséder les atouts et les qualités propres à mener à bien la tâche clandestine à laquelle d'ailleurs nous n'avons pas été particulièrement préparés à l'école militaire.

C'est un Arlésien connu. Il a déjà acquis une certaine renommée comme goal de l'équipe de football de l'A.C.A. Ancien élève des « Arts et Métiers », lieutenant de réserve du Génie, il est maintenant un entrepreneur T.P. bien en cour dans la place et, de ce fait, introduit dans tous les milieux. Il dispose de moyens personnels de direction avec son secrétariat et ses véhicules à gazogène. Il jouit d'une position officielle en qualité de capitaine des pompiers locaux. Il a conservé des liens avec l'armée dans le domaine du renseignement.

À la fois énergique et prudent, il m'inspire, dès l'abord, confiance. Il m'explique la façon dont il conçoit sa mission, essentiellement tournée vers la ville d'Arles : constituer une organisation solide ; ne rien faire qui compromette la sécurité du réseau ; ne se manifester que sur ordre formel. Autant qu'on peut l'imaginer ou le prévoir à cette époque, il pense qu'à partir d'un certain moment il faudra provoquer ou précipiter le départ des occupants, les empêcher de procéder à des destructions, protéger les personnes puis mettre en place des organismes de transition.

Il est très soucieux de discrétion, de cloisonnement. Il m'impose de n'entrer en contact qu'avec les subordonnés directs, avec des équipes d'équipes qui ne seront connues que de leurs propres équiépiers. Chacun des équiépiers pouvant, à son tour, étendre le réseau dans les mêmes conditions de secret qui exclut tout écrit, toute liste nominative. Chavoutier agit de la même façon avec moi au point que, si je sais que notre réseau est d'inspiration plutôt politique, ce n'est que beaucoup plus tard que j'apprendrai que sa dénomination est le sigle C.F.L. (Corps Francs de Libération), que le responsable

politique local s'appelle Pierre Pouly, et il me faudra attendre la libération pour savoir que le chef régional est Max Juvénal.

## **Le réseau**

La première tâche consiste donc à prendre des contacts, à rechercher des personnes aptes à constituer des équipes, de manière à créer l'amorce d'un réseau plus étendu.

Le milieu le plus facile est évidemment constitué par les parents, les amis, les camarades du collège. Avec eux il est aisé d'amorcer une conversation sur les événements, d'évoquer un éventuel débarquement, d'échanger des opinions sur le rôle de la résistance. Dans la mesure où on sent un écho favorable, on précise sa pensée. Ma qualité d'officier rend plus crédible ma démarche ; je prends date. Au titre des recrues sûres je peux bientôt compter des fidèles comme J.J. Picard, le fils du docteur bien connu, J. Peyrade, un ami de toujours, Mano Blanc, le pharmacien, Coste, le fils de l'inspecteur primaire, André Oggier, le propriétaire de l'hôtel du Forum.

D'autres, psychologiquement préparés à l'action, recherchent eux-mêmes un contact et sont satisfaits de trouver un cadre d'accueil. C'est le cas de Augier, lieutenant d'active revenu de captivité, qui m'épaulera efficacement. Un certain Vivier, replié en Arles, qui sera très actif dans le domaine du renseignement. Le capitaine Mison qui s'active dans la région de Mas-Thibert. Messieurs Ferrand et Gillardeaux que j'avais eu répétiteurs au collège.

Il y a encore tous ceux auxquels je m'adresse directement, sans bien les connaître, sur simple recommandation. C'est une démarche hasardeuse et très aléatoire car les intéressés marquent toujours une réserve. Peu de refus caractérisés, mais des réponses évasives ou des demi-promesses : « le jour venu, je serai du bon côté ; mais pour l'instant j'ai beaucoup de travail, je suis surveillé, etc. » Cela ne fait que renforcer le mérite de ceux qui s'engagent nettement. M. Loup, le glacier de Trinquetaille, qui dispose, avec une magnifique résolution patriotique, d'une équipe importante. Les frères Lavit, commerçants dans la rue du 4 Septembre, regroupent un noyau solide d'adeptes ayant les mêmes opinions politiques « socialistes de France ». Justin, le sympathique pompiste du relais Montmajour, dont l'environnement de parents et d'amis s'étend jusqu'à Fontvieille. Quenin, au tempérament baroudeur, assure avoir constitué un réseau serré au sein du Sud-Électrique où il travaille. Un jeune ouvrier garantit l'appui de la J.O.C. et je sais qu'il existe un groupe d'étrangers qui, le jour de l'action, se révéleront presque tous des espagnols républicains réfugiés.

## **Le renseignement**

Je discute souvent de cette trame qui se tisse peu à peu avec Chavoutier, sans jamais prononcer de noms. Nous évoquons les modalités possibles d'une action dans le cadre de « l'évènement » dont nous

ne connaissons ni la date, ni les conditions. Tout au plus pouvons-nous essayer de cerner le problème en recherchant le renseignement.

Je suis d'ailleurs aiguillonné dans ce sens par Berrurier que je rencontre de temps à autre et qui me pose des questions précises d'ordre plus particulièrement militaire.

Ma position dans une entreprise de travaux publics permet un accès facile au terrain d'aviation militaire que les Allemands installent dans le domaine des Chanoines. Il est ainsi possible de décrire avec précision la consistance de la piste d'envol pour laquelle nous transportons des matériaux, de tracer les plans des chemins de roulement qui permettent une grande dispersion des appareils dans des abris enterrés et protégés. Les données sur l'avancement des travaux, le volume des dépôts, la qualité des installations techniques doivent permettre, à des spécialistes, de déterminer la destination et la capacité de cette base.

S'agit-il de satisfaire une demande concernant l'état-major de Barbegal, le dépôt de Montmajour ? j'inclus ces deux points dans l'itinéraire qui conduit, par la Coste-basse, à la carrière de Fontvieille. Un incident de machine simulé permet éventuellement d'observer et de noter les va-et-vient des véhicules militaires.

Il m'arrive de passer une journée entière à circuler sur des chemins secondaires, de point d'observation en point d'observation, en épiant la manœuvre d'une unité blindée, de part et d'autre de la route de Saint-Martin-de-Crau. Ayant noté avec précision les caractéristiques, le nombre et les procédés de combat des véhicules, les spécialistes qui recevront le renseignement pourront conclure comme moi qu'il s'agit d'un exercice de réduction d'un élément aéroporté ou d'une unité de maquisards.

Oggier, qui côtoie les allemands dans son hôtel, permet de donner une identité aux autorités, aux personnalités et aux unités militaires qui évoluent dans la région. Vivier, avec une technique de fonctionnaire de la D.S.T., Justin, à travers ses relations avec les milieux de la collaboration, et tant d'autres de par leur situation du moment, transmettent des indications sur l'attitude, le moral, les intentions de l'adversaire. Chavoutier, qui a certainement d'autres sources de renseignements d'ambiance, est le principal intéressé. Les bénéficiaires sont plus nombreux lorsque d'aventure l'information est directement exploitable comme celle qui nous prévient un jour que les Allemands se proposent de déclencher, le lendemain, une fausse alerte pour procéder au filtrage des jeunes, aux sorties de la ville, lors de l'exode que provoque chaque fois le mugissement de la sirène.

**Marcel AUDEMA** (à suivre)



*Nous avons le plaisir de publier ci-après le texte du discours de réception prononcé par monsieur FUZIER devant l'Académie d'Arles en 1981. (Le bureau).*

## **André DULAURENS, médecin arlésien et inspirateur des lettres européennes de la Renaissance**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un honneur auquel je suis fort sensible que d'avoir été élu au nombre des membres de cette vénérable compagnie, qui a plus de trois siècles d'existence, et dont la fondation est contemporaine de celle de l'Académie des Sciences, la seconde en date des cinq académies qui siègent sous la coupole du quai Conti. Un honneur, dirai-je, d'abord parce que je ne suis pas Arlésien de naissance – mais il est vrai que tout le monde ne peut pas l'être. Arlésien, je le suis cependant de résidence depuis près de vingt ans, de cœur depuis plus de trente et, par alliance, depuis des temps bien antérieurs à ma naissance, puisque aussi bien ma femme est fille du Docteur Morizot, qui exerça la médecine en Arles pendant près de quarante ans et fut, entre les deux guerres, maire de la ville pendant quelque quatorze ans. Je ne sais combien d'années il faut pour accéder à la citoyenneté arlésienne autrement que par le fait administratif des listes électorales, mais, en un temps où l'évolution des mentalités suit de plus en plus près celle des populations, j'ai cependant conscience de pouvoir la briguer sans outrecuidance, et c'est d'ailleurs ce que m'encourage à faire mon élection à l'académie de la ville.

Cela dit, spécialiste de l'étude de la langue, de la littérature et de la civilisation anglaises de la Renaissance, et plus spécialement de Shakespeare et du théâtre élisabéthain, à l'Université de Montpellier, je ne pouvais envisager de me présenter devant vous pour la première fois sans apporter une contribution qui me permît d'affirmer l'existence de liens autres que fortuits ou de pure convention entre mes intérêts scientifiques personnels, l'Université où j'enseigne depuis près de vingt ans, et la ville d'Arles dans laquelle j'espère bien poursuivre et terminer mes jours... Dans le domaine du présent ou du passé proche, j'aurais pu choisir de vous parler de Shakespeare en Arles au cours des trente dernières années, mais mon discours eut été bref, et somme toute peu à l'honneur de notre ville, bien que je ne veuille pas minimiser l'effort d'animation culturelle qui y est fait, année après année, tant hors saison qu'au cours des traditionnelles Fêtes d'Arles, maintenant devenues Festival international. Il n'y a en effet guère eu dans notre ville, depuis 1950, qu'une dizaine de productions shakespeariennes, ce qui est peu si l'on considère qu'elle est dotée de lieux théâtraux aussi prestigieux et aussi propices que le Théâtre Antique et les Arènes. Et, sur ces productions, une seule qui fût vraiment mémorable : je veux parler de l'extraordinaire **Jules César** monté aux Arènes dans les années cinquante par Jean Renoir, avec une distribution des plus brillantes, et qui relevait plus de l'écran que de la scène. Il y avait là Henri Vidal dans le rôle de César, Paul Meurisse dans

celui de Brutus, Jean-Pierre Aumont, remarquable Marc-Antoine, l'émouvante Portia de Lolleh Bellon, et d'autres encore que j'ai oubliés. Toute la distribution était pourtant d'égale qualité, et l'abondante figuration locale de gardians à pied ou à cheval contribuait, avec autant d'enthousiasme que de compétence, à un spectacle grandiose, couronné à la fin du troisième acte par un réaliste embrasement de la tour nord. Mon seul regret est que la pièce, qui fut aussi présentée, au cours de la même saison, dans les arènes de Nîmes, n'ait jamais pu arriver jusqu'à Paris, où elle était pourtant fort attendue. La raison de cette attente déçue fut la fermeture, puis la démolition du Vélodrome d'Hiver, que Renoir avait choisi comme le seul lieu parisien dans lequel il pût transporter sa mise en scène après son galop d'essai méridional, qui fut triomphal, mais auquel se limita, hélas, la carrière de cette exceptionnelle production, une des plus spectaculaires que j'aie jamais vues, et j'en ai vu beaucoup. C'est déjà beau, dirai-je, mais c'est peu, si l'on considère (et c'est mon goût d'un théâtre authentiquement populaire qui me fait parler ici) l'omniprésence de Shakespeare dans la plupart des festivals voisins, qu'il s'agisse de Carcassonne, de Sète, d'Aigues-Mortes, de Carpentras ou de Vaison-la-Romaine – et je ne parle pas d'Avignon, où il est présent chaque année sous la forme, souvent, de plusieurs pièces, bien que, depuis la fin du règne du Théâtre National Populaire de Jean Vilar, Daniel Soriano et Georges Wilson, les spectacles shakespeariens de la Cité des Papes oscillent trop, à mon goût, entre l'hyper-snobisme parisien et l'amateurisme de patronage. Mais cela soit dit en passant. Si j'ai cependant écarté le premier sujet que j'avais envisagé, c'est qu'il eût été de mauvaise politique de ma part de conclure mon discours par un constat d'insuffisance dans un domaine que je connais bien, et qui me tient particulièrement à cœur.

En fait, cherchant un lien résolument positif entre mes orientations de recherches personnelles, l'Université de Montpellier où j'enseigne, et notre ville, j'ai finalement choisi de délaisser un présent shakespearien relativement décevant pour me tourner vers un autre domaine, et me consacrer à un passé riche et fructueux, et c'est pourquoi je me suis arrêté au personnage d'André Dulaurens (1558-1609), médecin arlésien et inspirateur des lettres européennes de la Renaissance. Cela me permet aussi bien de me prévaloir de l'alliance que j'ai, en tant que gendre du Docteur Morizot, avec la médecine arlésienne et la Faculté de Médecine de Montpellier où mon beau-père avait fait ses études, et de rendre ainsi un hommage indirect à celui qui demeure, pour beaucoup encore, une des grandes figures de notre cité (s'il n'en était pas originaire – il était né à Eyragues en 1868 – il y consacra en effet toute sa carrière, tant publique que professionnelle).

Ma rencontre avec André Dulaurens date d'une recherche commencée il y a vingt ans, et qui m'occupe encore d'ailleurs, dans un domaine qui touche à la fois à l'histoire des mentalités, à l'histoire de la médecine et à l'histoire du théâtre. Travaillant sur la folie dans le théâtre anglais des années 1580-1642 (celui de Shakespeare et de ses prédécesseurs et successeurs immédiats), j'eus tôt fait de me rendre

compte que beaucoup de dramaturges, et singulièrement les plus grands, utilisaient la folie dans leur théâtre sur des bases proprement scientifiques, c'est-à-dire que nombre de leurs personnages tragiques ou comiques ne procédaient pas d'autre chose que de la dramatisation de théories développées dans divers ouvrages médicaux de l'époque, voire de la dramatisation de cas cliniques précis décrits dans ces mêmes ouvrages. Et j'eus tôt fait de m'apercevoir aussi qu'il ne s'agissait pas là de phénomènes nationaux isolés (c'est-à-dire de l'influence, à titre de source, d'un médecin d'un pays donné sur un dramaturge de ses compatriotes), mais bien d'un phénomène authentiquement européen, car, si les œuvres dramatiques passaient alors difficilement les frontières, du moins dans tous les sens (c'est ainsi que Shakespeare ne commença guère d'être connu en France que cent cinquante ans après sa mort, en partie grâce à Voltaire), il en allait tout autrement des œuvres médicales, largement traduites et diffusées dans toute l'Europe de la Renaissance pour peu qu'elles présentassent quelque intérêt par rapport à certaines préoccupations immédiatement ressenties dans un ou plusieurs pays donnés. Et je ne parle pas des œuvres latines, accessibles de tout temps en Europe aux médecins de tous pays, qui lisaient eux-mêmes le latin et écrivaient le plus souvent dans cette langue, mais d'œuvres considérées comme mineures par leurs auteurs, et donc écrites, pour un public plus ou moins profane, dans leur langue maternelle. Œuvres de vulgarisation si l'on veut, mais dont l'intérêt était cependant souvent perçu comme suffisant pour susciter à l'étranger des traductions presque immédiates, dont pouvait bénéficier largement un public non spécialisé (et je pense ici aux hommes de lettres qui, dans un domaine ou un autre, éprouvaient quelque intérêt pour les sciences). Il est remarquable d'autre part que bon nombre de ces traités médicaux, écrits dans des langues vernaculaires, mais promptement traduits dans d'autres aux quatre coins de l'Europe, et même, paradoxalement, retraduits en latin, aient concerné précisément les maladies mentales, officiellement assez négligées encore à l'époque, parce que toujours entachées, même auprès d'esprits fort éclairés, d'un tenace préjugé de possession diabolique : vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ces maladies étaient en effet néanmoins ressenties comme de plus en plus préoccupantes, sur le plan social plus encore sans doute que sur le plan médical. Je ne citerai ici que deux cas typiques, le livre du médecin espagnol Juan Huarte intitulé **L'Examen des esprits par les sciences** (1575), qui se répandit presque immédiatement, en Angleterre comme en France, par l'intermédiaire d'une première traduction italienne, et le **Discours des maladies mélancholiques** d'André Dulaurens, l'homme dont je dois vous entretenir, dont le texte fut publié en français en 1597, et presque immédiatement traduit en anglais, en italien et en latin. À ces deux ouvrages sont incontestablement redevables divers écrivains (dramaturges ou romanciers) de l'Europe de la fin de la Renaissance, sur lesquels je reviendrai plus tard, mais dont je puis d'ores et déjà annoncer que Shakespeare et Cervantès sont les plus illustres représentants.

Jean FUZIER (à suivre)

## UNE INITIATIVE LOUABLE...

Dans le numéro 42, les Amis du Vieil Arles s'étaient fait l'écho de rumeurs alarmantes courant sur l'état de la chapelle primitive des Carmélites, plus connue des Arlésiens sous le nom de chapelle de la Charité. Dans une ville où tant d'œuvres d'art sont victimes du vandalisme, il nous est agréable de reconnaître que nos inquiétudes étaient sans fondement quant à l'état et à la conservation de ce bâtiment. En effet, sous l'initiative du directeur de l'Hôtel Jules César et de son épouse, monsieur et madame Albagnac, la chapelle a retrouvé son éclat passé. Les panneaux blancs qui masquaient et défiguraient une grande partie de la nef ont été enlevés. Le magnifique retable a été nettoyé et mis en valeur, faisant redécouvrir aux Arlésiens un des plus beaux fleurons de l'architecture religieuse de notre ville, et l'un des seuls sanctuaires conventuels ayant été épargné par la tourmente révolutionnaire, qui fut terrible en Arles.

L'ordre du Carmel, que la légende fait remonter au prophète Élie, fut réformé au XVI<sup>e</sup> siècle par sainte Thérèse d'Avila. La Contre Réforme catholique, dont est issue cette renaissance du Carmel, fera essaimer des couvents dans toute l'Europe, et Arles, proche des États Pontificaux du Comtat et d'Avignon, la « vitrine » de la Réforme tridentine en France, ne sera pas oubliée. Un grand nombre de couvents s'installeront alors dans notre cité parmi lesquels se trouve le Carmel. En 1632, le conseil municipal délibère sur la venue en Arles des Carmélites. En 1634, la première pierre du nouveau couvent est posée sur un terrain, extra muros, ayant appartenu à la famille de l'érudit Pierre Saxy. Mais la chapelle ne sera définitivement construite qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. Elle sera la parure du couvent, avec ses lignes pures et sa riche décoration. Le retable, peint par le peintre avignonnais Pierre Parrocel, faisait l'admiration de notre compatriote Réattu. Il représente la sainte réformatrice de l'ordre, dont « l'ange des douleurs et de l'amour va percer le cœur d'une flèche », et est surmonté de la figure d'Élie, le créateur mythique du Carmel, sur un char. Le communicatoire (c'est-à-dire l'ouverture par laquelle les religieuses, de leur clôture, recevaient la communion), la chaire et les boiseries sculptées par Péru et Imbert sont remarquables, tant par leurs proportions que par la finesse du travail.

Les Carmélites profiteront peu de ces merveilles : la Révolution les chassera une première fois, et leurs beaux bâtiments leur échapperont définitivement. Ils seront sauvés en recevant l'hospice de la Charité qui désertera ses vétustes locaux (où se trouve aujourd'hui la Bourse du Travail), et qui y restera jusqu'au début du siècle, avant que l'on crée l'Hôtel Jules César. Les Carmélites, quant à elles, s'installeront à la Restauration dans l'ancien couvent des Récollets (l'actuel Collège Frédéric Mistral), dont elles seront à nouveau chassées lors de la séparation de l'Église et de l'État. Elles trouveront enfin quiétude et repos, après quelques années d'exil à Vjotimille, dans leur couvent actuel, à la Genouillade.

Rendue à sa splendeur primitive, la chapelle a abrité d'ailleurs une très intéressante exposition marquant le 350<sup>e</sup> anniversaire du Carmel d'Arles, ainsi que le quatrième centenaire de la mort de sainte Thérèse d'Avila. Préparée par le père Michel Cicculo, mademoiselle Nicolas et le docteur Molinier, celle-ci retraçait l'histoire mouvementée et attachante du Carmel d'Arles, un des seuls couvents que notre ville a encore conservé dans ses murs, elle qui en comptait tant. Les visiteurs ont pu y voir les souvenirs pieusement conservés par les Carmélites, et mieux connaître la vie contemplative de ces religieuses qui suivent toujours les règles dictées par sainte Thérèse d'Avila.

Cette exposition, à la valeur symbolique importante, a donc marqué la réouverture officielle de la chapelle du Jules César. L'œuvre de réhabilitation entreprise par monsieur et madame Albagnac ne s'arrête pas là puisque ceux-ci ont entrepris la restauration du cloître, situé au centre des bâtiments de l'ancien couvent.

Dans leur lutte pour la défense du patrimoine arlésien, si riche mais aussi, par là même, si menacée, tant il est difficile aux pouvoirs publics de prendre en charge toutes ces richesses, il plaît aux Amis du Vieil Arles de rendre hommage à cette initiative exemplaire. Celle-ci est de moins en moins isolée, et d'autres propriétaires s'inquiètent ou se sont inquiétés de l'état de leurs maisons, souvent fort belles. Citons le travail entrepris par monsieur Desjardin pour restaurer l'Hôtel d'Arlatan de Beaumont ou celui de monsieur Marcellin qui a réhabilité avec beaucoup de bonheur une belle bâtisse à cour intérieure dans le même quartier. De tels exemples, s'ils sont suivis par d'autres, montrent la voie à suivre, vers une vraie remise en valeur de notre patrimoine à tous, qui fait d'Arles une ville d'art digne de ce nom.

**Remi VENTURE**

## DES CARAQUES À SAINT CÉSAIRE

### Plaidoyer pour un « Trésor »

Si le *Trésor du Félibrige* est considéré, à juste titre, et pas seulement en Provence, comme l'un des chefs-d'œuvre de Frédéric Mistral, à l'égal de ses meilleures œuvres poétiques, il n'a cependant pas manqué de soulever des critiques, parfois sévères, formulées, non pas, comme on pourrait le croire, par des Languedociens ou par des Gascons, mais bien par d'authentiques Provençaux. C'est d'abord François Arnaud qui, dans son *Étude sur le Docteur Honorat* publiée en 1904, accusait Mistral d'avoir littéralement pillé le dictionnaire d'Honorat sans lui en avoir témoigné la moindre reconnaissance. C'est ensuite le docteur Paul Pansier d'Avignon, qui, dans l'épilogue du tome V et dernier de sa monumentale *Histoire de la langue provençale à Avignon du XII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, paru en 1931, minimise grandement l'œuvre lexicographique du père de Mireille, et qui va jusqu'à écrire : « *Il faut se méfier du Trésor du Félibrige* » (pages 208 et 209).

Il n'est pas de notre propos de discuter en détail ces opinions. En ce qui concerne ses rapports avec Honorat, nous rappellerons seulement que Mistral a reconnu publiquement sa dette envers son dictionnaire et qu'il songea même un certain temps à adopter son système orthographique « avec quelques adoucissements », qu'il jugeait plus logique que celui que voulait lui imposer Roumanille (lettre à ce dernier du 9 janvier 1852). Quant aux critiques formulées par le docteur Pansier, nous dirons d'abord que Mistral n'a eu pour but que de présenter l'état de la langue au moment où il écrivait et qu'il ne s'est jamais proposé de rédiger un dictionnaire historique. Et l'estime dont le Trésor a fait l'objet de la part des plus grands spécialistes de la philologie constitue le plus efficace des plaidoyers. La cause est donc entendue.

Sans doute, y trouvera-t-on ça et là, quelques omissions, quelques inexactitudes. N'en trouve-t-on pas dans tous les dictionnaires, même dans le Larousse ou le Robert ? Une œuvre humaine peut-elle être absolument parfaite ? Le dictionnaire de Mistral date du dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle, et le XXI<sup>e</sup> approche... Il appartient à chacun de nous, tout en saluant le mérite immense de l'œuvre accomplie, d'apporter sa pierre à l'édifice, et toute erreur reconnue, toute omission, toute modification de sens doivent être soigneusement relevées et signalées, « *ad majorem linguae gloriam* », de manière à rendre l'admirable dictionnaire plus complet et plus efficace, plus fonctionnel aussi. Car nous estimons qu'un dictionnaire, s'il est le témoin de la langue à un moment donné, doit également évoluer avec le temps et rester avant tout un outil vraiment pratique pour les générations futures.

La question de la révision du Trésor se trouve donc posée. Ce n'est point le sujet du présent article. On nous permettra néanmoins d'en dire quelques mots.

La tendance générale est que le Trésor constitue, plus qu'un instrument de travail pratique, un monument littéraire. C'est l'idée qu'exprimait déjà Mme Veuve Mistral, dans une lettre qu'elle adressait, le 8 août 1930, au félibre majoral Joseph Vaylet. Elle faisait écrire, en substance, par sa secrétaire, ces lignes significatives :

*« Elle (Mme Mistral) me charge de vous dire qu'après s'en être préoccupée, pendant de longues années, avoir lutté comme elle l'a fait pour le faire rééditer, elle espère enfin voir son vœu réalisé. Ce qu'elle désire, c'est que l'œuvre admirable où le Maître a mis tant de patience, de travail et de génie, reste telle qu'il l'a faite, dans son intégrité absolue... »*

Qu'il en soit donc fait ainsi... Mais cela ne nous empêche pas de penser qu'une mise à jour s'impose de plus en plus. En un siècle, même les langues régionales évoluent. Et cette mise à jour pourrait prendre la forme, non plus d'un fascicule, mais d'un véritable volume, rassemblant d'une part dans une série unique les mises à jour fragmentaires publiées notamment dans l'édition de Pierre Rollet, et celles qui pourraient intervenir après une nouvelle et minutieuse lecture du Trésor. Et il appartiendrait au Félibrige d'entreprendre cette tâche et de la mener à bien, pour le plus grand profit de tous.

### **D'un mot : Caraco**

Au hasard de nos lectures et de nos recherches, nous avons été amenés, entre autres, à nous arrêter à un mot bien connu dans notre région, et que le retour périodique des Tsiganes aux Saintes-Maries-de-la-Mer ramène au premier plan de l'actualité : le mot Caraco.

Frédéric Mistral le définit ainsi :

*« Caraco, s.m. Sobriquet que l'on donne aux Espagnols à cause d'un juron (caracoles) qui leur est familier ; gitans, bohémiens de Catalogne. V. Boumian, Chincho. »*

De son côté, Louis Alibert (Dictionnaire Occitan-Français) nous donne :

*« Caraco, m. Bohémien, gitano, gueux... Étym. Esp. Carraco, vieillard décrépît, infirme. ».*

Honorat ne le cite pas. Par contre, on le trouve chez L. Boucoiran (Dictionnaire analogique et étymologique de tous les idiomes méridionaux... Paris, 1875-1885, deux vol.) avec le sens de bohémien, gueux, et aussi celui de vieille barque.

Ce terme de Caraco est usité essentiellement dans le pays d'Arles et, à la limite, dans les secteurs voisins du Bas-Languedoc. Il est pratiquement inconnu ailleurs, tant à l'ouest qu'à l'est du delta rhodanien.

Ce mot peut-il provenir de l'espagnol ?

Nous n'avons trouvé aucune trace de ce juron Caracoles. Par contre, on connaît bien, en Espagne, cette expression, Carai ou Carau – en Catalogne, mais avec un sens admiratif.

Le mot Caraco n'existe pas non plus dans les divers dictionnaires espagnols que nous avons pu consulter. Par contre, nous avons trouvé :

« Carraca. Anarsen à la carraca, Fr. fam. Morir » dans le Novissim Diccionari Manual de Las LLenguas Catalana-Castellana de J.-A. Saura, édité à Barcelone chez Pujal, en 1883,

« Carraca ...nave o otra cosa, vieja o lenta. Vieja voz mediterrànea, de origen incierto », dans le dictionnaire de Corominas.

Enfin, le dictionnaire moderne espagnol-français de Ramon Garcia-Pelayo y Gross et Jean Testas (Larousse, 1975) porte :

« Carraca... fig. vieux rafiote (barco viejo) Carraco, adj. fam. Patraque. »

Guère de rapports avec les Bohémiens et autres Gitans. Cette étymologie espagnole semble devoir d'autant plus être abandonnée que notre mot Caraque est inconnu dans ce sens au voisinage de l'Espagne. D'autre part, le mot espagnol Carraco s'écrit avec deux R, et le nôtre avec un seul. Détail qui a son importance...

### **De la Camargue au Nord de l'Inde**

Les Gitans de nos régions se désignent volontiers par le terme Kale qui signifie Noir. Il est aisé de constater que l'immense majorité d'entre eux possèdent des cheveux et des yeux noirs et que leur teint est généralement basané. Ils font partie de ces Pople Brun chers à Mistral. Or ce terme se rattache à la racine Kara qui signifie également Noir dans les langues ouralo-altaïques (bulletin de la société des Études tsiganes, N° spécial sur la langue des Tsiganes, N° 1, mars 1970) et qui se retrouve dans tout le bassin oriental de la Méditerranée, en Yougoslavie (Karageorgevitch, nom de l'ancienne famille royale), en Grèce (Caramanlis, nom d'un homme politique connu, Karaghyozis, nom du Guignol grec ou plutôt du principal personnage du théâtre d'ombres, issu lui-même de son homologue turc Karagheuz ou plutôt, selon le professeur Louis Roussel, Qaraghyoez, composé de Qara qui signifie Noir et de Ghyoez qui signifie les Yeux. Il se retrouve naturellement en Turquie dans divers noms de lieux (Karakabet, Karabuk ...) ainsi qu'en Arménie et dans le nord de l'Inde où une montagne porte le nom de Karakorum... En turc, langue d'origine ouralo-altaïque, ce mot, orthographié actuellement Karagôz, est d'usage courant. Nous rappellerons enfin que le personnage qui porte ce nom était, d'après la légende, un forgeron. Or nous savons que certaines tribus tsiganes étaient spécialisées dans le travail des métaux... Sans en inférer pour autant que ce personnage populaire est d'origine tsigane...



La filiation entre Kale et Kara étant certaine, nous pouvons avancer, et c'était également l'opinion de Fernand Benoit, partagée par Charles Galtier, que cette racine Kara est à l'origine du mot Caraco.

### **Où l'on remonte à saint Césaire**

Mais la chose n'est pas aussi simple !

En relisant les sermons de saint Césaire, qui fut, on le sait, évêque d'Arles et qui vécut de 470/471 à 542/543, nous avons découvert un vocable qui nous a quelque peu surpris, celui de Caragus ou Caragius, inconnu de la latinité classique, avec le sens de Magicien, Enchanteur, Devin. C'est ce sens que lui donne le Dictionnaire Latin-Français de Chatelain que les plus âgés d'entre nous ont utilisé sur les bancs du lycée. Voici quelques références empruntées à notre évêque :

Sermon 1, 12: « *Sed et illud quis est qui non possit dicere et nullus ad arborem vota reddat, nullus auguria observat, nullus praecantatores adeat, nullus Carragios vel divinos inquirat, nullus pgnorum sacrilegio more considerat qua die in itinere egrediatur, vel qua die ad domun propriam revertatur...* »

Ce qui signifie : « *Et ceci aussi, nul ne peut le dire : nul ne doit rendre un culte aux arbres, observer les augures, s'adresser aux enchanteurs, nul ne doit s'enquérir auprès des Magiciens et des devins, nul ne doit à la façon sacrilège des païens prendre garde au jour où il part en voyage et au jour où il rentre chez lui.* »

Notons qu'ici Carragius est noté avec deux R, mais cette transcription est manifestement fautive, d'ordinaire le mot s'écrit avec un seul. Voici une autre citation :

Sermon 12, 4: « *Nam et auguria observare, et praecantatores adhibere, et Caragios, sortilogos, divinos inquirere, totum hoc ad pompam vel ad opera diaboli non est dibium pertinere.* »

Soit: « *De fait, observer les augures, faire appel aux guérisseurs, recourir aux Magiciens, aux tireurs de sort, aux devins, tout cela sans nul doute appartient à la pompe et aux oeuvres du diable.* »

Rappelons que ce dernier sermon avait été attribué à un pseudo Augustin, mais qu'il a été restitué à notre saint évêque par D.P. Coustant.

Rappelons également que les sermons au peuple de saint Césaire sont en cours de réédition, munis d'un important appareil critique et d'une excellente traduction, par les soins de Marie-José Delage aux Éditions du Cerf à Paris. Les deux premiers volumes ont paru, le troisième est en préparation.

De saint Césaire encore :

Sermon 54, 3: « *Sed forte dicit aliquis : quid facimus, quod auguria ipsa et Caragi vel divini frequenter nobis vera adnuntiant* »

Soit : « *Mais quelqu'un dit peut-être : Que faisons-nous du fait que ce que les augures et les Magiciens et les devins nous annoncent est fréquemment vrai ?* »

Sermon 54, 5 : « *Nam qui praedictis malis, id est, Caragiis et divinis et aruspibus vel filacteriis et aliis quibuslibet auguriis crediderit, etsi jejuset, etsi oret, etsi ad ecclesiam currat, etsi largas elemosinas faciat, etsi corpusculum suum in omni afflictione cruciaverit, nihil ei prodiderit, quamdiu illa sacrilegia non reliquerit.* »

Soit : « *Que celui qui croit aux méfaits dénoncés plus haut, c'est-à-dire au pouvoir des Magiciens, des devins et des haruspices ainsi qu'aux phylactères et à n'importe quelle autre sorte d'augures, même s'il jeûne, même s'il prie, même s'il court assidûment à l'église, même s'il fait de larges aumônes, même s'il tourmente son misérable corps par toute sorte de souffrance, cela ne lui servira à rien, aussi longtemps qu'il n'aura pas renoncé à ces sacrilèges.* »

Ici, nous retrouvons la forme régulière Caragius.

D'autres citations pourraient être présentées, mais elles alourdiraient cet exposé, aussi les avons-nous laissées de côté.

Saint Césaire est le premier, semble-t-il, à avoir utilisé ce mot. Le Dictionnaire de Chatelain donne une référence à saint Augustin. Mais il s'agit du pseudo Augustin, personnage dont on ne sait rien, et que les chercheurs ont pu rattacher à saint Césaire, restituant à ce dernier les sermons attribués aux deux premiers. Cette restitution est en particulier l'œuvre des Bénédictins de Saint-Maur, auxquels il faut rendre hommage, car ils ont contribué à rendre à notre évêque un ensemble de textes fort précieux pour une meilleure connaissance des mœurs du temps.

### **Après saint Césaire**

Ce terme de Caragus, Caragius ou Carajius n'est pas signalé avant les écrits de saint Césaire. Après lui, il a été utilisé, notamment dans l'article IV des actes du synode d'Auxerre, tenu en 578, à l'initiative de saint Aunaire, évêque de cette ville, dont voici la traduction : « *Il est défendu de consulter les sorciers, les augures, les devins...* » Le texte latin porte : « *Non licet ad sortilegos, vel ad auguria respicere, vel ad Caragios.* » Dispositions reprises, en 598 par un autre concile tenu à Narbonne : « *Si qui viri ac mulieres divinatores, quos dicunt esse Charagios at que sorticularios...* » (*Si des hommes et des femmes, qu'on dit être des Magiciens et des sorciers...*).

Ces dernières références, d'autres encore, sont données par Du Cange dans son *Glossaire de la moyenne et basse latinité*. Von Wartburg donne également ce mot qu'il attribue – justement – à saint Césaire. Nous lisons entre autres :

« *Caragius : Zauberer* » c'est-à-dire « *enchanteur, magicien* ».

Et plus loin :

« *Caragius, unbekannten Ursprungs* », c'est-à-dire « *d'origine inconnue* ».

Lejay enfin (Sermons, p. 600) avance l'hypothèse d'une origine celtique, mais sans autres précisions.

### **De Caragius au Caraque**

D'où provient donc ce dernier mot Caragius ?

Ayant quelque peu pratiqué le breton, nous n'avons trouvé aucune parenté entre un mot de cette langue et notre mot Caragius. Par contre, nous n'avons pu résister à un rapprochement entre Karagioez et Caragius, le second semblant être une forme latinisée du premier. Et Caraque n'est pas loin...

Et cela pose un problème, un double problème même dont nous donnerons les énoncés, sans prétendre apporter une solution.

Le sens attribué à Caragius, celui de Magicien, ne correspond guère au sens originaire de Karagioez, qui signifie les Yeux Noirs. Mais ces Magiciens, venus en pays d'Arles très vraisemblablement par voie maritime, n'avaient-ils pas les yeux noirs ? Fernand Benoit hasarde une hypothèse qu'il se proposait de développer et de faire connaître au public, celle de l'existence de tribus errantes sur le limes de l'Empire romain, notamment des Singenes (dont le nom ressemble à Tsingani). Certains de ses membres ne s'étaient-ils pas adonnés à la divination ? Rien ne s'y oppose... Et cela pose la question de la venue, probablement en petit nombre, de Tsiganes en pays d'Arles dès l'Antiquité tardive. N'oublions pas que le marquis de Baroncelli croyait fermement à l'existence de Tsiganes avant leur venue officielle, signalée dans des documents administratifs en 1419 à Sisteron, à Manoque en 1423, à Arles enfin en 1438.

Mais les Arlésiens, déjà familiarisés avec le terme de Caragius qu'ils appliquaient à ces « magiciens » aux yeux noirs, nullement étonnés par l'aspect physique des nouveaux venus, leur appliquèrent naturellement cette dénomination, devenue Caraco.

Mais un second problème se pose : ce terme de Caraco n'est signalé nulle part, dans aucun document administratif, dans aucun texte littéraire... Et pourtant il existait puisque Boucoiran d'abord, Mistral ensuite le relèvent et le signalent...

De beaux jours s'annoncent encore pour nos chercheurs, même régionaux.

### **Conclusion**

Conclusion... Ou plutôt essai de conclusion... Que résulte-t-il de cette promenade, qui nous a emmenés, de Maillane jusqu'aux contreforts de l'Himalaya ?

L'étymologie espagnole du mot Caraco doit être écartée définitivement – et sans regret.

Caraco semble bien provenir de Caragius, mot amené en pays d'Arles au début du VI<sup>e</sup> siècle.

Caragius semble bien provenir lui-même de Karagoez – quelle que soit l'orthographe utilisée, qui a varié au cours des temps – et qui signifie Yeux Noirs.

Des... comment les appeler ? Caraques ? pourquoi pas ? se trouvaient en pays d'Arles dès le VI<sup>e</sup> siècle.

Il faudrait, en conséquence, rectifier comme suit la définition donnée dans le Trésor du Félibrige :

*« Caraco, s.m. de Kara : Noir et de Ghoez : Yeux, mots d'origine ouralo-altaïque, par le bas-latin Caragius, cité pour la première fois par saint Césaire, évêque d'Arles (VI<sup>e</sup> s.) - Tsigane. Ce terme est usité uniquement en pays d'Arles. »*

Frédéric Mistral aurait été, je crois, heureux de cette précision que nous sommes heureux et honorés de lui offrir ...

**Marcel CARRIERES**  
de l'Académie d'Arles

Nous remercions particulièrement le P. Guyomarch, M. le Directeur de l'Institut Français d'Athènes, Mme Marie-José Delage, rééditrice des Sermons de saint Césaire et Mme Sultana Jerusalmi, d'Istamboul, de leurs précieuses communications.

M.C.

# LES LIENS ENTRE LES ACADÉMIES D'ARLES ET NÎMES AU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE

« Maillane, 22 janvier 1886

« Vous voulez bien, Monsieur l'abbé, prendre mon avis sur cette honnête Académie d'Arles que vos intéressantes recherches viennent d'exhumer. Le voici tout sincère. Je ne professe qu'une considération très modérée pour les beaux esprits de province, qui, sous Louis XIV, contribuèrent peu ou prou à implanter le culte du soleil de Versailles, et tout ce qui s'en est suivi, dans le domaine du soleil provençal. Je sais bien qu'il n'est pas juste de juger les idées d'un [siècle] avec celles d'un autre siècle, mais vous permettez, je crois, à un poète provençal, profondément épris de son pays et de sa langue, de regretter cet entraînement, composé d'adulation plus encore que d'admiration, qui, sous le Roi-Soleil, poussa toutes nos provinces à faire litière de leurs droits et de leur personnalité devant l'absolutisme et le **nordisme** triomphants.

Or, les académiciens d'Arles, prenant pour tâche de répandre dans leur cité romaine le beau langage de la cour, ou de chasser, en d'autres termes, la langue provençale de l'usage habituel « des gens de qualité » faisaient à leur manière ce que firent, au même temps, les consuls arlésiens qui portèrent au roi leur admirable **Vénus** pour recevoir en échange une croix de Saint-Louis. La Vénus d'Arles est aujourd'hui au Louvre, et le plâtre est à Arles ; c'est bien gagné.

Et de l'Académie qui rêva de tailler les peupliers blancs du Rhône comme les ormes de Le Nôtre reste-t-il autre chose que le madrigal de Roubin ?

*Que faire de mon île ? Il n'y croît que des saules.  
Et tu n'aimes que le laurier.*

Que les mânes des vingt illustres me pardonnent l'injure ! Vers 1740, au grand scandale de quelques demeurants de l'Académie défunte, un fils de paysans, appelé J.B. Coye (1), se remit naïvement à écrire en provençal des épîtres, un poème et une comédie ; et il se trouve qu'Arles, oublieuse des poètes de son académie royale, voulut voir dans Coye son poète typique, et les œuvres de Coye ont des rééditions.

Quoi qu'il en soit, Monsieur l'abbé, recevez, avec l'assurance que j'ai pris plaisir quand même à lire votre étude sur une phase curieuse de notre passé local, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

**F. MISTRAL »**

Cette lettre a été écrite par Mistral à l'abbé A.J. Rance, Docteur en Sorbonne, qui lui avait demandé quelques lignes de préface pour l'ouvrage qu'il venait d'écrire sur :

*« L'Académie d'Arles au XVII<sup>e</sup> siècle d'après les documents originaux. Étude historique et critique. Paris, Librairie de la Société Bibliographique, 76 rue des Saints-Pères - 1886. »*

Voilà donc ce que pensait l'auteur de Mireille de l'académie d'Arles et de ses membres.

Sans doute les « beaux esprits » du siècle de Louis XIV rimant en français ou en latin à la gloire du Roi-Soleil n'étaient-ils pas très sympathiques au chantre de la langue provençale. Sans doute ces « gens de qualité » quelque peu grisés par le soleil de Versailles sont-ils encore aujourd'hui un peu ridicules. Il n'en demeure pas moins vrai que l'académie d'Arles joua alors un rôle de phare dans la vie culturelle de notre ville et de la Provence. Si bien que de toutes parts on fit appel à ses lumières (2) et qu'elle servit de marraine, on peut le dire, à l'académie de Nîmes, toujours vivante depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. Et si elle a connu, peu de temps après sa naissance, le déclin et la mort, il ne faut pas oublier que le germe était toujours bien vivant. Tout au long des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles les « beaux esprits » d'Arles continuèrent à s'assembler (3), même sans cadre juridique précis, puis fondèrent la Société archéologique qui allait donner le soutien nécessaire aux grandes fouilles et restaurations du siècle dernier. Et, en 1903, les fondateurs de la Société des Amis du Vieil Arles ne firent que ressusciter une sorte d'académie ; comme celle du XVII<sup>e</sup> siècle elle était un rassemblement de l'élite intellectuelle de la ville. Certes, les buts étaient différents, mais il étaient adaptés à l'époque : la défense du patrimoine était alors une préoccupation essentielle. Et la langue provençale figurant au nombre des trésors à protéger, Mistral fut président d'honneur des Amis du Vieil Arles.

La Société disparaissant à peu près complètement après la Grande Guerre fut remplacée dans les années 1930 par le Groupe d'action régionaliste sous l'impulsion d'Armand Dauphin et des frères Louis et Étienne Laget. Et il fallut attendre 1941 pour assister à la renaissance véritable de l'académie d'Arles grâce à l'inlassable activité de Fernand Benoit. Alors triomphèrent les idées régionalistes chères à Mistral. La fin de la guerre faillit à nouveau tuer notre académie, mais dans les années 1950, elle connut de nouvelles heures de gloire sous la direction de Maître Fassin qui la remit plus tard entre les mains de monsieur Rouquette. Aujourd'hui elle est une brillante et prospère société savante dont l'activité est très bénéfique pour notre ville.

Ainsi on peut dire que pendant trois siècles une suite presque ininterrompue d'hommes profondément épris de littérature, de sciences, d'histoire et de beaux-arts, possédant au plus haut point l'amour de leur cité, continue le mouvement amorcé sous le règne de Louis XIV. Malgré leurs faiblesses et leurs côtés ridicules, les premiers académiciens d'Arles sont dignes de notre sympathie et du respect qui est dû aux pères.

Mais abordons sans plus tarder notre sujet : les rapports entre les académies de Nîmes et d'Arles au XVII<sup>e</sup> siècle. Et tout d'abord, pourquoi ce sujet ?

Installé depuis plusieurs mois à Nîmes, je me suis mis en quête des documents existant sur les liens qui ont uni nos deux villes. Et c'est alors que j'ai découvert à la Bibliothèque Séguier un certain nombre de témoignages relatant comment l'académie d'Arles avait permis à l'académie de Nîmes de naître. Ces documents n'étant probablement connus que d'un petit cercle d'Arlésiens, j'ai pensé qu'il serait utile d'en faire profiter le plus grand nombre. Mais avant d'examiner spécialement la naissance de l'académie de Nîmes, il est bon, je crois, de faire un petit retour en arrière et de considérer les événements qui ont marqué la création de l'académie d'Arles.

En 1622 il existait déjà une société de gentilshommes arlésiens chez le marquis de Grille. Chaque lundi se tenait chez ce grand seigneur une réunion où les dames avaient le droit d'être présentes, le droit et le devoir dirions-nous même, car il s'agissait d'une cour galante. L'Abrégé historique de l'académie d'Arles nous apprend que « *on proposait dans cette espèce de cour d'amour si vantée sous les anciens comtes de Provence des questions galantes... C'est une académie du bel esprit et de la belle galanterie.* » On y cultive « *les semences du goût jetées par François I<sup>er</sup> père des lettres* ». Plus tard, le père Fabre dans son « Panégyrique d'Arles » parlera **d'académie des bouts rimés** ou **académie de politesse**.

Les membres de cette « académie des bouts-rimés » lorgnent avec envie du côté de la capitale où l'Académie française vient d'être créée en 1635 et va devenir, avec l'avènement de Louis XIV, instrument du pouvoir royal. Paris est alors tout illuminé de la splendeur du nouveau règne. Les Arlésiens se rallient aux habitudes de Paris et leur fidélité au roi est renforcée après les troubles de 1650-1660. Ils sont fascinés par les splendeurs de la cour itinérante qui suit Louis XIV lors de son voyage en Provence. Ils pensent alors ériger leur petite société en académie et demandent pour cela l'appui du duc de Saint-Aignan, courtisan puissant et académicien, qui jouera un grand rôle pour l'obtention des lettres patentes accordées à l'académie d'Arles en 1667. Ainsi notre ville sera la première à posséder une académie après Paris ; un honneur qui devait la faire connaître et révéler en Provence et ailleurs. Arles et son académie constituaient un modèle dont devaient s'inspirer ceux qui voulaient « *s'ériger en académiciens* », notamment ses voisins de Nîmes. C'est alors que commence la tumultueuse histoire des deux compagnies.

Le Registre de l'académie d'Arles (4), à la date d'avril 1682, relate ainsi la naissance des premières relations entre les deux académies :

« *M. Giffon a montré une lettre de M. d'Arbaud, escripte à Nîmes, par laquelle il lui donne advis du dessein que quelques MM. esprits et sçavans de ce pays là qui songent à s'ériger en*

*académiciens. Il prie ledit sieur Giffon de donner cet avis à l'Académie royale, et de savoir le sentiment de la compagnie sur cette nouveauté. Il adjoute qu'ils sont desja beaucoup capables de faire corps pour cela, qu'ils se comptent une vingtaine et plus, tous gens de bel esprit et de bonne volonté, que M. l'evesque de Nîmes, se met à leur teste, que ce prélat pousse cette affaire à la cour par ses amis qui sont considérables et qu'enfin le sieur Faure Fondamente, reçu depuis un an à l'Académie d'Arles, est le député, qu'il est à la cour pour demander des lettres patentes et que lui M. d'Arbaud n'a pas voulu respondre à la semonce qu'on lui a faicte d'estre enrollé dans cette prétendue Académie, sans apprendre l'intérêt que MM. d'Arles avoient ou voudroient avoir en cette affaire, etc... M. le secrétaire a dict que M. Faure Fondamente estoit réellement et de fait à Paris, ou à la cour, puisqu'il avait escript et demandé au dit secrétaire une lettre de recommandation pour M. le duc, sans s'ouvrir davantage sur son dessein. On a délibéré de remercier M. d'Arbaud de la part qu'il prend aux intérêts de l'Académie et pour ce qui est des affaires de ces MM. de Nîmes, de M. Faure leur député prétendu et de M. l'evesque, de leurs patantes et prétentions nous n'avions rien à faire de ce costé là, que ce n'estoit pas à nous de prévenir les choses, ni de l'honneur d'une Académie royale de craindre les exploits et les triumphes de MM. de Nîmes, qu'il falloit laisser faire, attendre en paix et patience l'intention de la cour sur ce dessein. »*

Le moins qu'on puisse dire est que nos concitoyens n'étaient pas très enthousiastes ! Sans doute étaient-ils un peu inquiets (bien qu'ils s'en défendissent) des prétentions de leurs voisins. Les académiciens d'Arles savaient bien que leur compagnie était la plus ancienne parmi celles de province. Et ils étaient fiers de compter sur des appuis à la Cour tels que le duc de Saint-Aignan, le cardinal de Vendôme, de Boze secrétaire de Louis XIV, le marquis de Chateaufort... La présence à trente kilomètres d'une société aux buts similaires, c'est-à-dire avant tout la glorification du Roi par les lettres et les arts, le culte du prince et de sa famille (avec la Saint-Louis comme point culminant) la découverte « d'assez belles paroles pour louer le roi » mais aussi « travailler à la pureté de la langue française dans une province maritime où le mélange des nations apporte la corruption et le changement de langage », était de nature à inquiéter des personnages toujours très imbus de leurs prérogatives et ne manquant jamais une occasion de faire parler d'eux à la cour. (5)

Au moment où ils sollicitaient l'appui des académiciens d'Arles, les gentilshommes de Nîmes, qui voulaient fonder une académie, étaient déjà réunis depuis quelques jours et avaient fait l'esquisse d'une organisation académique qui n'en portait pas encore le nom. Ménard raconte dans le tome VI de sa monumentale « Histoire civile, ecclésiastique et littéraire de la ville de Nîmes, avec des preuves » (Paris, 1744-1758 - 7 volumes) les débuts de l'académie de Nîmes :

*« On a souvent essayé, depuis plus de trente ans, de former une académie dans Nismes. L'inclination qu'on a en cette ville pour les*



belles-lettres, & le grand nombre de gens d'esprit & de scavoir que l'on y voit, faisoient croire aisément qu'un si beau projet ne demeureroit pas sans exécution. Cependant, soit que ceux qui l'avoient conçu en ayant été détourné par leurs propres affaires, ou qu'ils ayent trouvé des difficultés qui les ont rebutés d'abord, cette académie a été pendant long-temps une agréable idée, le souhait & l'entretien de beaucoup de personnes du monde, sans qu'aucun ait pû jusques ici mettre la dernière main à cet ouvrage. M. le marquis de Peraud y a travaillé plus heureusement. Ce gentilhomme qui a toujours extrêmement considéré les gens de lettres, & qui a entretenu un long commerce avec les plus beaux esprits du royaume, étant venu demeurer en cette ville, proposa à quelques-uns de ses amis d'établir une société de personnes choisies, qui conféreroient ensemble certains jours de la semaine, & se feroient des occupations agréables & propres à polir l'esprit & à l'instruire. Cette proposition fut fort bien reçue ; & il fut convenu entre eux que M. de Peraud prendroit la peine d'assembler messieurs de Trimond, de la Baume, Cassagnes, & Chazel, conseillers au présidial ; M. Digoine, procureur du roy ; messieurs d'Aiglun & Causse, chanoines ; M. de Cabrières ; messieurs Maltrait, Saurin, Chazel, Teissier, & Graverol, avocats.

M. de Peraud ne manqua point de voir chacun de ces messieurs en particulier, & de les persuader. Il les obligea de se rendre chez lui le samedi 28. de Mars 1682. à deux heures après midi. Ils se placèrent autour d'une table, comme le hasard les rangea ; & M. de Peraud les ayant remerciés en des termes fort civiles de l'honneur qu'on lui faisoit, parla du sujet pour lequel il les avoit fait assembler ; & les exhorta de vouloir s'appliquer sérieusement à former une académie, où chacun pourroit par des entretiens honnêtes, solides, & familiers, & par la lecture des bons livres, corriger ses défauts, & acquérir du sçavoir, de la politesse, & de la vertu. Tous ces messieurs s'y accordèrent volontiers. Il fut arrêté de fixer le nombre des académiciens à vingt-six : & la compagnie ayant sçu de messieurs Maltrait, Saurin, & Graverol, que depuis deux ou trois ans il se faisoit des conférences réglées, une fois la semaine, où ces messieurs assistoient avec M. de Faure, M. Guiran, conseiller au parlement d'Orange, & M. Restaurand, il fut résolu que ces trois messieurs dont le mérite étoit connu, seroient invités d'être de l'académie ; & M. Graverol se chargea d'en écrire à M. de Faure & à M. Restaurand, qui étoient à Paris, & de voir M. Guiran. On proposa en même temps de choisir un protecteur, dont la naissance, le rang, & la vertu servissent d'appui & d'ornement à la compagnie : & comme tous ces avantages se rencontrent en la personne de M. l'évêque de Nismes, on résolut de lui demander sa protection. Cette délibération fut cause qu'on prit encore celle d'élire incontinent des officiers ; parce qu'il parut plus honnête que celui qui porteroit la parole à M. l'évêque de Nismes, parlât au nom d'un corps déjà formé, que si c'étoit seulement de la part de quelques particuliers. Ainsi, ayant été proposé de choisir un directeur & un secrétaire, M. de la Baume fut nommé directeur, & M. de Peraud secrétaire. Après que ces messieurs eurent remercié la compagnie de l'honneur qu'elle venoit de

leur faire, on pria M. de la Baume de préparer un compliment pour M. l'évêque de Nîmes ; & l'on résolut de se trouver au même lieu le mardi suivant 31. du mois. Cependant on chargea M. de la Baume & M. Cassagnes, d'aller chez M. de Rochemaure, président & lieutenant général, pour lui faire sçavoir le dessein qu'on avoit fait d'établir une académie, & pour l'inviter à y accepter une place.

Le 31. du mois ces messieurs se rendirent à la même heure chez M. de Peraud & c. L'on résolut que M. de la Baume & M. le marquis de Peraud, comme officiers, accompagnés de cinq autres de ces messieurs, iroient au palais épiscopal, pour rendre compte à M. l'évêque de Nîmes du dessein de la compagnie, & pour le prier d'en vouloir être le protecteur. Ils partirent à l'heure même ; & ayant trouvé M. l'évêque que l'on avoit fait avertir par avance, M. de la Baume lui parla en ces termes, &c. M. l'évêque de Nîmes répondit avec beaucoup d'honnêteté, &c. Les députés rapportèrent aux autres messieurs la réponse de M. l'évêque : & avant que de se séparer, on demeura d'accord que les assemblées de l'académie se feroient régulièrement tous les mercredis à trois heures après midi ; & qu'on les commenceroit dès le lendemain 1. Avril chez M. le marquis de Peraud, qui pria la compagnie de prendre sa maison pour y tenir ses séances. »

Jules-César de Fayn, marquis de Péraud, maréchal des camps et des armées du roi, appartenait à une vieille famille nîmoise dont plusieurs membres avaient eu des responsabilités importantes : deux de ses ancêtres avaient occupé la charge de sénéchal en 1590 et 1630. Le marquis de Péraud était donc un « notable » de Nîmes dont l'influence sur ses concitoyens était grande ; il n'eut donc pas beaucoup de peine à fédérer les petits groupements savants qui existaient dans la ville. Il avait également beaucoup de relations à la cour et l'expérience des académies. N'avait-il pas organisé quelques années plus tôt la société des **Émulateurs d'Avignon** (6) en collaboration avec Joseph Planety, protonotaire apostolique et dataire de la légation d'Avignon ? Il en avait dressé les statuts et l'avait présentée à Paris pour l'obtention des lettres patentes et de l'alliance avec l'Académie française. Et s'il essuya un échec ce fut à cause de la situation politique d'Avignon. Chapelain fit à Péraud une réponse embarrassée, avec le souci très légitime de ne pas compromettre les intérêts du roi en favorisant l'union de deux corps soumis à des princes différents. Voici ce qu'il écrivit au marquis de Péraud :

« Je reviens à l'article de l'association que vous prenez, et dont M. Conrart s'est remis à moi pour vous en expliquer les obstacles.

La proposition en est très obligeante pour notre compagnie, et il lui serait très avantageux d'avoir en son corps tant d'excellents hommes dont la vôtre est composée. Mais vous ne considérez pas que ce serait faire un androgyne, et de deux corps parfaits en faire un imparfait ; les natures ne s'incorporant pas ainsi, chacun doit garder son essence, et si elles se peuvent entrainer d'amitiés et d'intérêt, elles se doivent conserver distinctes sans un mélange qui les

*anéantirait ou qui aurait quelque chose de fort irrégulier... Ajoutez que ces deux corps étant sujets de deux princes différents, ne pourraient se confondre ensemble sans jalousie de leurs supérieurs et sans violer le serment qu'ils leur ont fait de n'avoir point d'autre dépendance. Mais quand ces puissantes causes n'empêcheraient pas l'effet de votre désir du côté du Saint-Siège, il y en a une du côté de la France ; car l'institut de la compagnie, que vous avez vu, l'a fixée à un certain nombre, passé lequel il n'y a pas lieu d'en recevoir un seul autre que par mort, non plus que dans le sacré collège des cardinaux. Et si Sa Majesté, par sa toute puissance, y voulait apporter le changement proposé, elle ne pourrait faire que par édit, qui ne s'obtiendrait assurément point d'Elle, quelque faveur que l'on employât pour cela ; et quand on l'obtiendrait, il ne passerait jamais au parlement, à cause des privilèges qui nous sont attribués, et qui iraient à la foule des peuples... »*

En 1660 le marquis de Péraud était parti pour la cour où il s'était lié à tous les beaux esprits du temps et avait étudié avec intelligence l'organisation de l'Académie française. Sa connaissance approfondie des hommes et des institutions fut une aubaine pour l'académie de Nîmes qui trouva en lui l'homme providentiel.

Les Nîmois eurent aussi la chance de posséder en leur ville un autre personnage puissant, monsieur de Faure Fondamente. *Le Dictionnaire de Biographie française* (Tome 13, colonne 780) nous apprend qu'il était conseiller au Parlement de Toulouse mais qu'il était né à Nîmes de parents protestants. Très intéressé par les lettres, auteur de traductions de Quintilien et de l'Épître d'Aristélène sur le luxe et la mauvaise humeur des femmes, d'un ouvrage sur la science des médailles, il avait l'estime des beaux esprits de son temps, notamment de Pellisson qui lui dédia son *Histoire de l'Académie française*.

Mais si Faure Fondamente put plaider la cause des académiciens nîmois, ce fut en très grande partie grâce à la recommandation au duc de Saint-Aignan que les Arlésiens lui avaient offerte. Le grand seigneur combla le député provençal de prévenances et le mena aux séances de l'Académie française, notamment le 28 août 1682. Ce jour-là de Faure Fondamente et son fils, « jeune gentilhomme de grande espérance », furent reçus à l'Académie française par le duc de Saint-Aignan qui parla ainsi :

*« MM, la considération et le respect que j'ai pour vous m'ont fait remarquer avec plaisir les sentiments de vénération que MM. de l'Académie royale d'Arles ont toujours eu pour votre illustre corps. Ils m'ont encore été confirmés de nouveau par M. de Faure Fondamente qui souhaite l'honneur d'être connu de vous.*

*Je suis persuadé, MM, que son mérite attirera facilement votre approbation et votre estime et par la justice que vous lui rendrez en cette occasion, vous m'engagerez à une très grande reconnaissance. »* (Bibliothèque Méjanès - Aix - Ms.1060 p. 162).

On ne saurait être plus clair pour imposer l'homme de son choix ! Lors de cette séance, de Faure prit la parole et fut prié en confrère de donner son avis sur la révision du dictionnaire. Bien entendu le Provençal fut tout à fait heureux de cet accueil et écrivit tout de suite à ses amis arlésiens pour leur dire sa satisfaction. Le registre de l'Académie d'Arles nous apprend que M. de Grille lut une lettre « *de M. de Faure Fondamente adressée à l'Académie, par laquelle il lui donne avis de s'estre porté, sous les auspices de M. le duc de Saint-Aignan, dans l'assemblée qui se fait deux fois la semaine dans le Louvre de messieurs de l'Académie Française. Il s'excuse d'avoir recherché et reçu tous les honneurs que ce corps célèbre lui a fait, sans en avoir l'adveu et commission de messieurs de la royalle d'Arles. On lui pardonne aisément une aussi belle faute, une faute heureuse pour lui et honorable pour l'Académie royalle ; on prie M. le secrétaire de répondre à M. de Faure Fondamente dans ce sens* ». Par ailleurs de Faure écrivit à M. de Grille :

*« M. le duc de Saint-Aignan m'envoie très souvent le billet, il me mesna samedi dernier à l'Académie du Louvre, où je reçeus beaucoup d'honneur sous les auspices de nostre compagnie. »*

Les Arlésiens furent, on s'en doute, très heureux de savoir avec quelle déférence les académiciens français traitaient leurs confrères de province. Quant aux Nîmois, ils furent également très satisfaits de pouvoir compter sur des appuis considérables auprès du roi.

Dès lors les choses prennent un tour plus précis. Le procès-verbal de la réunion de l'académie de Nîmes du 29 juillet 1682 dit : « *On a lû les lettres de M. de Faure, qui mande que M. le chancelier ayant dit à M. de Bezons que l'affaire de l'académie étoit favorable, & qu'on lui donnât un placet, M. de Faure avoit mis entre les mains de M. de Bezons la minute des statuts & un mémoire pour les lettres patentes ; que M. Jonquières, secrétaire & favori de M. le chancelier, avoit assuré que M. le chancelier parleroit de cette affaire au roi d'une manière avantageuse ; que M. le duc de Noailles en avoit fait un long discours au roi, à quoi sa majesté avoit seulement répondu, **Nous verrons** ; que M. le duc de Noailles avoit aussi recommandé l'affaire à M. le chancelier, & lui avoit représenté que nous ne pouvions être que favorablement écoutés, ayant un évêque à notre tête ; que M. le duc du Maine avoit promis de parler au roy en notre faveur ; & que les députés de la compagnie employoient les moyens les plus propres pour avoir un succès prompt & heureux.* »

La réunion du samedi 15 août apprend aux membres de l'académie que le cardinal de Bonzi, Colbert, Louvois et le marquis de Chateauneuf ont fait très bon accueil à leurs projets. Cependant Ménard rapporte qu'il y a eu quelques difficultés à propos des privilèges « *qu'on s'attachoit à demander conformes à ceux de l'Académie française. On opposoit au sceau que pareilles lettres patentes obtenues depuis peu pour l'Académie de Soissons [1674] n'avoient été scellées que sur ce que cette compagnie déclara ne prétendre à aucuns privilèges. Cet exemple récent faisoit naître l'obstacle* ».

Enfin le marquis de Chateauneuf présenta au Conseil du Roi, tenu à Versailles le 10 août, la demande de lettres patentes, que le monarque accueillit très favorablement. Et il finit par accorder des lettres « *portant que les assemblées et conférences qui avoient commencé, seroient désormais continuées sous le titre d'Académie royale de Nismes, que l'évêque Séguier pourroit s'en dire le chef et protecteur.* » (Ménard VI.261).

Un peu plus d'une semaine après, les académiciens nîmois étaient enfin au courant de l'heureuse nouvelle :

« *Du mercredi 19 août 1682, chez M. le marquis de Peraud.*

*M. Saurin a lû les lettres que M. de Faure & Chazel lui écrivent de Paris, datées du 12 de ce mois ; par lesquelles ils font savoir à la compagnie que la demande des lettres patentes a été rapportée par M. le marquis de Chateauneuf au conseil du roi tenu à Versailles le 10 du mois, & que sa majesté a reçu cette demande d'une manière très favorable, & a eu la bonté d'accorder ses lettres patentes à la compagnie, & l'ériger en **Académie royale de Nismes** ; l'honorant des mêmes privilèges dont l'académie Française jouit. Les mêmes lettres des députés portent que le conseil de sa majesté à retranché des projets qui avoient été présentés, le titre de **Françoise**, que l'on vouloit donner à la nouvelle académie ; au lieu duquel on a mis celui de **Royale** ; l'autre étant particulièrement affecté à l'académie de Paris : & que pour les statuts on a seulement rejeté le XVIII. article, qui régloit la manière dont les matières politiques & morales devoient être traitées à l'académie, quoique cet article fût tiré mot à mot des statuts de l'académie Française. »*

Ces fameuses lettres arrivèrent à Nîmes le 20 octobre et furent ensuite enregistrées le 27 mars 1683 par le Parlement de Languedoc à la demande de M. Chazel, procureur du roi et académicien, puis le 20 février 1685 au Présidial de Nîmes, à la requête de M. Maltrait.

Dans notre prochain bulletin nous verrons comment, après leur tentative infructueuse auprès de l'Académie française, les académiciens nîmois se tournèrent vers ceux qui les avaient aidés à la première heure. Les Arlésiens, s'ils passaient aux yeux des Parisiens pour des « *académiciens de campagne* » firent preuve alors pour leurs voisins d'une amitié plus sûre que ne l'était celle des Académiciens français, ces « *gros savant* » comme aimait à les appeler le marquis de Grille.

À suivre...  
**Bruno MATÉOS**

## NOTES

1 Jean-Baptiste Coyer. Poète provençal né à Mouriès en 1711, mort en 1771. Les éditions C.P.M. à Raphèle ont fait une réédition de ses œuvres.

2 Voir Jules Charles-Roux, « Arles, son histoire, ses monuments, ses musées », Paris, 1914, page 114.

3 Après le déclin de l'académie et pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle se tint une assemblée de citoyens, nobles et bourgeois, qu'on appela l'**Embrasure**. Ce nom venait de ce que ces personnes se retrouvaient tous les jours dans une embrasure du vestibule de l'Hôtel de Ville pour y parler de toutes sortes de choses. Bonnemant nous a laissé un discours de 1774 sur les « **Embrasuristes** » que Rance a repris dans le tome III de son ouvrage, page 326.

4 La bibliothèque municipale d'Arles possède sous les numéros M. 425 - 555 - 556 et 752 des manuscrits relatifs à l'académie.

5 Au moment de la naissance du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, en 1682, les académiciens d'Arles craignirent de n'avoir point crié assez haut leur joie et adressèrent alors à leur protecteur le duc de Saint-Aignan une lettre d'excuses assez comique :

« *Monseigneur,*

*C'est un grand malheur pour la ville d'Arles qu'estant toute noble comme elle est, brave, fidelle et amoureuse de la gloire de son roy, elle se trouve dépourvue en cette occasion de tout ce qui pouvait faire éclater sa joye, à la naissance de Mgr le duc de Bourgogne. Elle s'est mise elle-mesme dans cette facheuse impuissance, par un excès de fidélité et de soumission (si cela se peut dire). Elle a donné sans hésiter toute son artillerie à la seule apparence du nom du roy, lorsque ce mesme nom qu'elle adore semble l'accuser aujourd'hui de ne répondre pas dignement au bel exemple, à l'éclat, au grand bruit dont toutes les villes du royaume ont solennisé cette feste... »*

Le langage des courtisans était bien arrivé jusque'en Arles !

6 Pour plus de détails sur les Emulateurs voir l'article du Dr Laval dans le Bulletin de Vaucluse de 1879 et l'ouvrage de Sautel - Gagnière - Girard et Chobaut « Vaucluse, histoire locale », Avignon, 1944, p. 509-511.

## **COMITÉ DE PARRAINAGE**

Présidents d'honneur : M<sup>e</sup> Pierre FASSN et M. A. VAILHEN

Parrains : † Henri BOSCO

MM. André CHAMSON - Maurice DRUON - Pierre EMMANUEL.

† Gaston BONHEUR - † Duc de LÉVIS-MIREPOIX

Mesdames Marie MAURON - Irène FOUASSIER - Élisabeth BARBIER

MM. Yvan AUDOUARD - Jean-Paul CLÉBERT

Yvan CHRIST - Louis FÉRAUD - Charles GALTIER - J.M. MAGNAN

Pierre DOUTRELEAU - Maurice PEZET - Robert SABATIER

Henri-Paul EYDOUX - Madame Alice CLUCHIER

Charles ROSTAING - Marcel CARRIERS - René JOUVEAU

Henri AUBANEL - André CASTELOT – Marcel BONNET

Duc de CASTRIES - Pierre SEGHERS - Louis BAYLE

Michel DROIT - Constant VAUTRAVERS - Edmonde CHARLES ROUX

## **BUREAU :**

Président :	M. René VENTURE
Vice-présidents :	M. Bruno MATEOS
	M. Maurice BAILLY
Secrétaire générale :	Madame FERRARI
Secrétaire adjointe :	Mademoiselle CORDER°
Trésorier :	M. FABRE.
Archiviste :	M. René GARAGNON

BULLETIN : Équipe de rédaction : MM. GARAGNON, VAILHEN et BAILLY

Secrétaire : Mme FERRARI

Section Jeunes : Patrick PETRINI - Paul RENSCH - Pierre MULLER

### **ABONNEMENT ANNUEL AU BULLETIN 25 F.**

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

